

Pour agir en éducation

**Colloque sur la vie syndicale et ses conditions
13 et 14 janvier 2005, Montréal**



Présentation des ateliers

Le monde de l'éducation a subi de profondes modifications au tournant du siècle. Des réformes importantes ont été introduites. Rappelons qu'il y a plus de 10 ans, une réforme des cégeps fut entreprise, amenant une plus grande décentralisation pédagogique. Ce « renouveau » au collégial, comme il était nommé, a été suivi des *États généraux sur l'éducation* dans la deuxième moitié des années 90.

Ce grand débat a par la suite entraîné une réforme de l'enseignement au primaire et au secondaire. Celle du secondaire a connu de nombreux reports, mais son implantation devrait débuter en septembre prochain.

Par ailleurs, dans les universités, la présence accrue du personnel chargé de cours a amené les directions des établissements à reconnaître leur contribution essentielle à l'enseignement universitaire. Ces dernières années, l'émergence de nouveaux statuts d'emploi dans les universités engendre une reconfiguration des syndicats avec l'apport de nouveaux membres dont les intérêts peuvent sembler différents.

De plus, une problématique importante sur le plan du financement est apparue. La dernière décennie a été le théâtre d'importantes compressions budgétaires qui se sont élevées entre 1994 et 1999 à près de 2 milliards de dollars. Le réinvestissement consenti par la suite n'a permis de récupérer que 25 % de cette somme. De nouveaux modes de financement sont apparus, exerçant une pression accrue sur l'efficacité des déboursés et pour une reddition de comptes.

Également, les effets de la baisse démographique ont commencé à se faire sentir dans l'ensemble du système d'éducation, et tout particulièrement dans les régions du Québec. Enfin, en enseignement supérieur, on sent que le développement international du marché de la formation commence à influencer les orientations gouvernementales en éducation. Conséquence directe de tout cela : les enseignantes et les enseignants subissent une forte pression les obligeant à fournir un rendement accru, avec des moyens réduits.

Parallèlement, un renouvellement du corps enseignant a commencé à s'opérer dans les institutions privées, mais aussi dans le milieu collégial. Chez les chargé-es de cours, la problématique de la retraite est devenue une préoccupation plus importante pour les négociations. Par ailleurs, le renouvellement du corps professoral pose des enjeux pour les chargé-es de cours. Le renouvellement du corps enseignant pose certainement toute une série de problèmes de transmission de connaissances, d'expertises et de traditions syndicales. De nouvelles équipes aussi auront à faire leur propre expérience de vie démocratique et de lutte syndicale. Ce renouvellement sera aussi accompagné d'une préoccupation croissante des enseignantes et des enseignants : l'harmonisation de leur vie professionnelle et de leur vie personnelle. Ce qui soulève également la problématique de la conciliation entre militantisme et vie personnelle.

La qualité de vie au travail en prend aussi un coup ! Les enseignantes et les enseignants sont de plus en plus essouffés, les cas d'épuisement professionnel sont en hausse. D'autre part, on entend de plus en plus parler de violence au travail et de harcèlement psychologique ou moral dans les milieux d'éducation comme dans tous les milieux de travail.

Toutes ces réalités en éducation ont forcément un impact sur la vie syndicale. Nous vous invitons plus particulièrement à débattre de pistes de solution autour des thèmes identifiés par les deux enquêtes, à savoir :

- Intégration des jeunes
- Précarité
- FNEEQ et CSN
- Syndicalisme et société

Toutefois, au-delà de ces thèmes, d'autres aspects peuvent apparaître essentiels à traiter.

Dans quelle mesure et comment les nouvelles réalités dans le monde de l'éducation se répercutent sur le plan syndical ?

Quel est, dans votre milieu, le problème le plus important et qu'avez-vous entrepris jusqu'à présent pour y faire face ?

Intégration des jeunes

Dans le monde de l'éducation, comme dans l'ensemble du secteur public, les syndicats comme les employeurs savent qu'un grand nombre de travailleuses et de travailleurs prendront leur retraite au cours des prochaines années. Les directions d'établissements y voient une occasion rêvée d'instituer une « nouvelle gouvernance », c'est-à-dire de pouvoir enfin disposer d'un personnel enseignant flexible, malléable, obéissant...

Le défi qui attend les syndicats sera d'intégrer les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants à la vie syndicale afin d'assurer la relève militante. Le maintien des droits de la collectivité et l'amélioration des conditions de travail seront ainsi assurés pour l'avenir.

Mentionnons à ce propos que les personnes répondantes au questionnaire adressé aux membres souhaitent que la fédération consacre plus d'énergie à l'intégration des jeunes.

L'intégration des jeunes passe par plusieurs avenues, mais leur adhésion aux valeurs syndicales que nous défendons constitue l'essentiel.

Les jeunes enseignantes et enseignants ont-ils une autre vision du syndicalisme ? Sont-ils vraiment moins engagés que leurs aînés ?

Comment leur faire une place dans nos structures syndicales, aussi bien au niveau local qu'à l'intérieur de la fédération ou de la confédération ?

Comment effectuer le transfert des connaissances, tant du point de vue professionnel que syndical, surtout que beaucoup d'enseignantes et d'enseignants prendront leur retraite dans les prochaines années ?

Précarité

Comme dans le monde du travail en général, le réseau de l'éducation n'échappe pas à la précarisation grandissante de l'emploi. Cette précarisation influence directement la vie syndicale dans son ensemble.

Près de 40 % des enseignantes et des enseignants de cégeps sont à statut précaire, plus de 50 % des cours dispensés au premier cycle dans les universités le sont par des chargé-es de cours et on note également une croissance de la précarité de l'emploi dans les établissements d'enseignement privés.

Rappelons aussi que l'enquête mentionne une préoccupation certaine des membres sur les questions de la précarité de l'emploi dans l'enseignement et invite la fédération à mettre plus d'énergie pour améliorer la situation du personnel enseignant à statut précaire. Cette préoccupation varie selon le revenu; plus le revenu est élevé, moins grande est cette préoccupation.

Dans ce contexte, de nombreuses questions surgissent :

*Comment rejoindre, accueillir et intégrer les personnes à statut précaire à la vie syndicale ?
Comment soutenir l'implication de ces membres ?*

Comment favoriser un sentiment d'appartenance pour ces enseignantes et ces enseignants ?

Comment sensibiliser l'ensemble des membres à ces préoccupations ? Comment rejoindre et convaincre les enseignantes et les enseignants qui, en raison de leur statut précaire, travaillent souvent dans plusieurs établissements ?

FNEEQ et CSN

Depuis 1990, le réseau de l'éducation subit des compressions budgétaires majeures ainsi que de nombreuses réformes pédagogiques. Dans ce contexte difficile, les syndicats, la FNEEQ et la CSN ont tenté de maintenir la qualité de l'enseignement et d'améliorer les conditions de travail de leurs membres.

L'enquête révèle que le travail de la FNEEQ et de la CSN est mieux perçu que celui du mouvement syndical en général, tandis que les efforts de la CSN sont mieux perçus que ceux de la FNEEQ. À noter que la valorisation du syndicalisme augmente selon les tranches d'âges.

*Partagez-vous ces perceptions ?-Comment améliorer la contribution de la FNEEQ et de la CSN ?
Quelles devraient être leurs priorités?*

Comment pourrions-nous améliorer le travail des regroupements et celui des comités de la fédération ? Quelles sont les forces de notre mouvement ?

Syndicalisme et société

Durant les deux dernières décennies, nos sociétés ont vécu des bouleversements majeurs tant au niveau économique que social. Le monde du travail n'a pas échappé à ces bouleversements qui se sont traduits notamment par l'éloge de la flexibilité, de la liberté, bref, la primauté de l'individu sur la collectivité. Cette approche issue, entre autres, de l'idéologie néolibérale ou de nouveaux paradigmes s'effectue au prix d'un grand phénomène d'exclusion sociale. Or, dans le mouvement syndical, on a toujours basé nos réflexions et nos actions dans un espace collectif et dans une vision sociale et politique.

Comment le syndicalisme, comme mouvement, peut-il répondre à ce défi ? Comment peut-il élargir sa vision et la renouveler ? Quelles avenues le mouvement syndical peut-il explorer afin de créer des solidarités avec les mouvements sociaux ? Et quelles formes peut prendre l'action citoyenne ou politique ?

Enfin, existe-t-il un agenda syndical pour le futur qui concilierait les impératifs de solidarité avec les valeurs et les aspirations individuelles des nouvelles générations ?